

Unité interdépartementale Vaucluse-Arles
CITE ADMINISTRATIVE Bâtiment 1 Cours Jean Jaurès
84905 AVIGNON

AVIGNON, le 13/12/2023

Rapport de l'inspection des installations classées

Visite d'inspection du 30/10/2023

Partie nominative

SARP OSIS Sud-Est (ex.SUEZ RV OSIS Sud-Est et ex.ASTREE)

ZAC des Escampades

4 impasse Volta
84170 Monteux

Affaire suivie par : GERBAUDO Florence
Téléphone : 04.88.49.00.07
Courriel : florence.gerbaudo@developpement-durable.gouv.fr
Références : D-00776-2023 / LRAR N°1A 200 983 4501 2
Code AIOT : 0006400514

L'inspection des installations classées a réalisé une visite d'inspection le 30/10/2023 de l'établissement SARP OSIS Sud-Est (ex.SUEZ RV OSIS Sud-Est et ex.ASTREE) implanté 4 impasse Volta ZAC DES ESCAMPADES 84170 Monteux. Le présent rapport rend compte de cette visite. Cette partie contient des informations nominatives qui ne seront pas publiées sur le site internet Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>). Toute demande écrite de consultation ou transmission fera l'objet d'un examen selon les règles en vigueur.

Participant(es) à l'inspection, représentant l'inspection des installations classées :

- GERBAUDO Florence, Unité interdépartementale Vaucluse-Arles, Unité déchets, référente
- NICOL Stéphanie, Unité interdépartementale Vaucluse-Arles, Unité déchets, inspecteur de l'environnement

Participant(es) à l'inspection, hors inspection des installations classées :

- Aurora FELIX RIPOLL, Responsable QHSE Région, Direction Régionale SARP Méditerranée
- Marion CAYRET, Directrice de performance opérationnel du groupe
- Ludovic PERINET, Directeur d'agence du site
- Olivier ANSELME, Responsable d'exploitation du site
- Frédéric RICHARD, Chargé QSE du site

Le courriel d'échange avec l'administration est aurora.felix-ripoll@veolia.com

Rédacteur Référente unité déchets	Vérificateur L'inspecteur de l'environnement	Approbateur Le Responsable de l'UiD Vaucluse-Arles
 Florence GERBAUDO	 Stéphanie NICOL	 Sébastien PREVOST

Rapport de l'inspection des installations classées

Propositions à l'issue de la visite

A l'issue de la visite d'inspection du 30/10/2023 de l'établissement SARP OSIS Sud-Est (ex.SUEZ RV OSIS Sud-Est et ex.ASTREE) implanté 4 impasse Volta ZAC DES ESCAMPADES 84170 Monteux, les constats établis et explicités dans la partie « Contexte et constats » du rapport amènent l'inspection des installations classées à formuler à Madame la Préfète les propositions suivantes.

Considérant les non-conformités relevées et les enjeux associés, il est proposé une **lettre de suite préfectorale** pour les dispositions contrôlées et rappelées ci-après :

- nom : Changement d'exploitant - Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 13/05/1997 article : 14 - délai : 2 mois à compter de la date de la lettre de suite
- nom : Auto surveillance - Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 01/03/2019 article : 21.1 - délai : 3 mois à compter de la date de la lettre de suite
- nom : Rapport annuel - Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 01/03/2019 article : 23.2 - délai : 3 mois à compter de la date de la lettre de suite
- nom : Dispositifs de lutte contre l'incendie - Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 13/05/1997 article : 7.4 - délai : 2 mois à compter de la date de la lettre de suite
- nom : Télédéclaration GIDAF - Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 01/03/2019 article : 22.1 - délai : 2 mois à compter de la date de la lettre de suite
- nom : Opérations de chargement et de déchargement - Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 13/05/1997 article : 9 - délai : 2 mois à compter de la date de la lettre de suite